

## Le Club de Mediapart

Participez au débat



nicolaskemoun

Abonné·e de Mediapart

BILLET DE BLOG 25 SEPT. 2022

### En lycée aussi, l'éducation doit être prioritaire !

En juin, 14 lycées ont envoyé une lettre ouverte à Pap Ndiaye lui demandant de réintégrer les lycées dans l'éducation prioritaire. A ce jour, malgré des déclarations dans la presse truffées de bonnes intentions pour les élèves des catégories populaires, la réalité est que le nouveau ministre n'a même pas daigné leur répondre. Contact : educpriolycée@protonmail.com

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

### En lycée aussi, l'éducation doit être prioritaire !

Les lycées ont été sortis de l'éducation prioritaire au moment de la réforme de l'éducation prioritaire organisée par Vincent Peillon et Najat Vallaud-Belkacem, Jean-Michel Blanquer s'étant bien gardé pendant 5 ans de les y réintégrer. Aujourd'hui, seuls les écoles et les collèges bénéficient d'un tel classement REP (réseau éducation prioritaire) et REP+ (réseau éducation prioritaire renforcé). Les lycées accueillant un public défavorisé socialement et dont les élèves sont majoritairement issu.e.s des collèges REP et REP+ ne bénéficient donc plus d'aucun dispositif compensatoire et sont traités comme les lycées de centre-ville. La conséquence : des effectifs surchargés qui ne permettent pas de prendre en charge les difficultés scolaires liées à l'environnement socio-économique défavorisé de nos élèves.

Suite à la nomination de Pap Ndiaye, en juin 2022, 12 lycées accueillant une majorité d'élèves issu.e.s des collèges REP et REP+ envoyaient une lettre ouverte au Ministre de l'éducation pour réclamer le retour des lycées dans l'éducation prioritaire. En voici la liste : (Jacques Brel et Marcel Sembat à Vénissieux (69), Robert Doisneau à Vaulx-en-Velin (69), Frédéric Faÿs et Pierre Brossolette à Villeurbanne (69), Albert Camus à Rilleux-la-pape (69), Guy de Maupassant à Colombes (92), Galilée à Gennevilliers (92), Joliot-Curie à Nanterre (92), Victor Hugo à Marseille (13), Elie Faure à Lormont (33), Jacques Brel à La Courneuve (93). Cette lettre a été depuis adoptée et envoyée par deux lycées supplémentaires : La Viste (Marseille, 13) et Feyder (Epinay sur Seine, 93).

Dans cette lettre ouverte (en pièce jointe), nous demandions un véritable statut « d'éducation prioritaire » pour nos lycées, matérialisé par la publication d'une carte des lycées, avec :

- des seuils fixes et clairs concernant les effectifs par classe (25 élèves maximum en Seconde GT et en voie Technologique ; 30 élèves maximum en Première et en Terminale Générales ; 12 élèves en CAP, 15 élèves en 3<sup>ème</sup>

prépa métiers, 24 en bac pro) ;

- des moyens supplémentaires conséquents, en heures-poste, pour dédoubler les classes et réaliser les projets pédagogiques dont nos élèves ont besoin ;

- des embauches massives de personnels de vie scolaire, de personnels médicaux et socio-éducatifs (infirmier·e·s, assistant·e·s sociales/sociaux, médecin scolaire) ;

- un système de bonifications et de primes pour tous les personnels exerçant dans nos lycées de manière à stabiliser les équipes et rendre nos métiers attractifs ;

Le Ministre n'a même pas daigné répondre à notre courrier. Alors qu'il prétend dans sa lettre de rentrée que son "premier axe est celui de la lutte contre les inégalités scolaires", qu'il dresse le constat "d'une école qui peine à donner à tous les mêmes chances de réussir." ou affirme qu'"il est de ma responsabilité de prendre en charge le drame de l'injustice que nourrit notre système scolaire en ne permettant pas suffisamment aux plus pauvres d'espérer transformer leur condition sociale", Pap Ndiaye traite notre demande par le mépris. Le seul dispositif conçu explicitement pour réduire les inégalités scolaires en accordant plus à ceux qui ont le moins a été supprimé pour les lycées comme si les difficultés économiques et sociales de nos élèves disparaissaient par miracle au moment de leur arrivée au lycée.

Nous ferons tout pour que cette question de l'éducation prioritaire en lycée soit à nouveau mise à l'agenda politique. Notre collectif va continuer de diffuser cette lettre ouverte pour élargir le nombre de lycées signataires, solliciter le soutien des syndicats enseignants, des associations de parents d'élèves et des syndicats lycéens. Le Ministre devra se positionner et agir pour mettre en application les beaux principes énoncés dans sa lettre de rentrée en réintégrant les lycées dans l'éducation prioritaire.

**Les personnels mobilisés des lycées devant relever de l'éducation prioritaire**

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.